

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2015

**2015 DAC 290** Subvention (3.000 euros) à l'association France Amérique Latine (14e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet en délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association France Amérique Latine ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1: Une subvention de fonctionnement d'un montant de 3.000 euros est attribuée à l'association France Amérique Latine, 37 Boulevard Saint-Jacques, 75014. 16378-2015\_01230.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée à hauteur de 3.000 euros sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, rubrique 314, chapitre 65, nature 6574, ligne VF02006, exercice 2015, provision pour subventions de fonctionnement au titre du cinéma.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**